

lever l'honorable député de Comox-Alberni me semble pertinent. L'an dernier, le montant prévu a été de \$200,000 et les dépenses réelles, de \$143,000 en chiffres ronds. Ce crédit est appelé à faire face aux réclamations pouvant venir du régisseur des métaux en vue de la construction de routes menant aux endroits où se trouvent des minéraux stratégiques. Il n'a pas du tout pour but de contribuer au développement minier normal du pays. Il s'agit d'un crédit de guerre. On peut fort bien ne pas recourir à ce crédit cette année; par contre, il se peut qu'on ait besoin de plus de \$75,000. Dans ce dernier cas, il faudra trouver l'argent nécessaire à même les crédits de guerre. Je tiens à bien faire remarquer au comité que ces crédits ne sont, en somme, que des prévisions motivées du montant qu'on pourrait requérir.

L'hon. M. HANSON: Mais ces crédits sont plus que des symboles pourtant? Vous allez dépenser quelque argent, n'est-ce pas? Alors à quelles fins?

L'hon. M. CRERAR: Il se peut que nous ne le dépensions pas. A propos d'un autre crédit, j'ai expliqué, hier, au comité que nous incluons ces montants dans les crédits de guerre afin de faire face aux réclamations possibles que pourrait faire le régisseur des métaux pour contribuer à l'exploitation de certaines mines stratégiques.

M. NEILL: Qu'est-ce qu'un métal stratégique?

L'hon. M. CRERAR: Ce sont ceux dont nous avons parlé, hier, comme le tungstène, la chromite, la molybdénite, le manganèse (si nous en trouvions), le fluor, le mercure et autres métaux. Il se peut qu'au cours de l'année un prospecteur ou quelque compagnie possédant une concession minière vienne dire au régisseur des métaux: "Nous avons un terrain minier qui pourrait produire du tungstène (ou quelque autre métal requis pour la guerre), mais il nous faut de l'aide. Nous croyons qu'une exploration vaut la peine d'être tentée." Le régisseur des métaux institue une enquête et s'il est d'avis que la propriété mérite d'être explorée davantage, il peut recourir aux dispositions prévues à cette fin.

M. NEILL: Par conséquent, l'or n'est pas considéré comme métal stratégique?

L'hon. M. CRERAR: Non.

M. NEILL: Les crédits ordinaires comprendront-ils un crédit semblable?

L'hon. M. CRERAR: Pas cette année je crois.

M. NEILL: Pourquoi pas?

L'hon. M. CRERAR: J'en donnerai la raison dans un instant. Je citerai un exemple. Supposons que le régisseur des métaux constate que la propriété mérite d'être exploitée mais qu'il faudrait des moyens de transport; on pourrait puiser la somme nécessaire à cette fin à même ce crédit.

L'hon. M. HANSON: A-t-on présenté cette année des demandes d'aide en vertu de ce crédit?

L'hon. M. CRERAR: Aucune jusqu'ici.

L'hon. M. HANSON: En conséquence, ce n'est là qu'un crédit habilitant qui sera peut-être dépensé ou qui ne le sera peut-être pas.

L'hon. M. CRERAR: En effet.

L'hon. M. HANSON: Le Gouvernement a-t-il de sa propre initiative ou par l'entremise du régisseur des métaux, fait enquête dans les réserves de métaux stratégiques et surtout du tungstène? Il existe dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter, comme l'a dit dernièrement l'honorable député de Queens-Lunenbourg, un gisement très considérable de tungstène à Burnt Hill Mountain. Au cours de la dernière guerre, on a exploité ce gisement dans une certaine mesure. L'a-t-on signalé à l'attention des autorités au cours de la présente guerre et, dans l'affirmative, ces dernières s'en sont-elles occupées? Je crois que le minerai est de qualité supérieure et qu'il y en a des quantités considérables s'il est susceptible de réduction. De fait, le pays devrait entreprendre l'exploitation de ce gisement. Je suis surpris que le Gouvernement provincial ne s'en soit pas occupé. Je dois admettre que je n'ai qu'une connaissance peu approfondie de cette propriété, mais je désire signaler au ministre qu'il existe un gisement considérable de tungstène dans la paroisse de Stanley, comté d'York, qu'il y a lieu d'explorer et s'il est de bonne qualité, on devrait le rendre accessible. Il ne l'est pas actuellement. Ce pourrait être d'une aide précieuse au cours de la guerre actuelle.

L'hon. M. CRERAR: Le gisement auquel mon honorable ami fait allusion a été signalé au régisseur des métaux et ce dernier, ainsi que les fonctionnaires de la division des mines de mon ministère, l'ont examiné. Il faisait partie d'un nombre considérable de gisements semblables. On a décidé de ne pas l'exploiter, mais je ne suis pas actuellement en mesure d'en indiquer les raisons; je suppose, cependant, que c'est parce qu'il y avait d'autres sources d'approvisionnements plus accessibles. D'après le ministère des Munitions et approvisionnements, il n'existe pas actuellement un besoin aussi urgent de tungstène qu'il y a un an ou un an et demi. Autre-